

Ce document présente les résultats des actions menées dans le cadre de l'axe 1 du projet, consacré à l'identification des besoins des conseillers en références technico-économiques pour le conseil en productions végétales.

L'objectif est de mieux **comprendre les attentes des conseillers utilisateurs de références en productions végétales**, afin de répondre de manière plus précise et efficace à leurs besoins dans les différentes **situations de conseil** rencontrées au sein des métiers du réseau des Chambres d'agriculture.

La démarche reposait sur deux étapes complémentaires. Une enquête en ligne a d'abord permis de recueillir un premier niveau d'attentes et de toucher une grande diversité de métiers et de territoires. Des focus groupes ont ensuite été animés afin d'approfondir les besoins exprimés, de confronter les usages et de prioriser collectivement les demandes pour orienter la suite du projet.



Réalisation d'une enquête en ligne
De mars à juin 2025



Réalisation de 5 Focus Group
Juin juillet 2025



Synthèse
Septembre 2025

Les chiffres clés

De l'enquête



403 répondants



72 % chez les partenaires

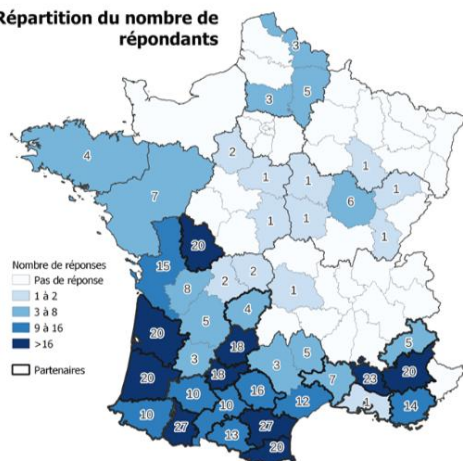


47 établissements représentés



73 % utilisateurs de références

Répartition du nombre de répondants



Des focus group



32 participants



81 % chez les partenaires



20 établissements représentés



5 rencontres dont une en visio

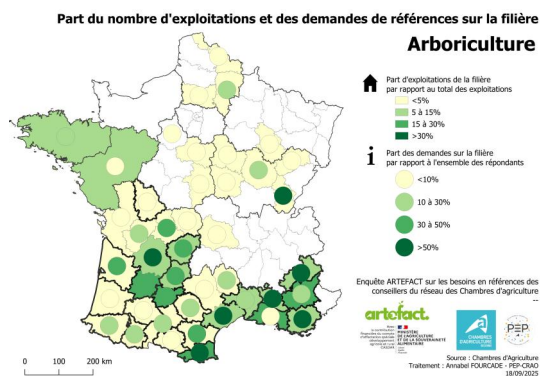
Les filières souhaitées



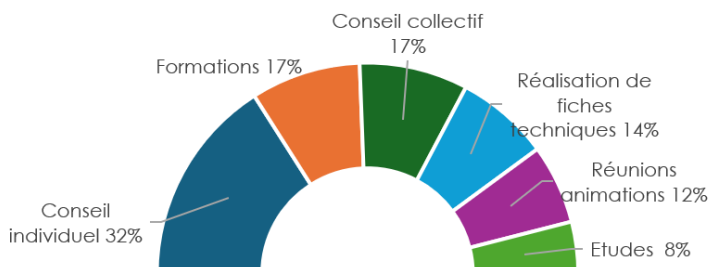
Les références en **grandes cultures** sont **demandées par plus de 50 %** des répondants, de manière équivalente entre conseillers spécialisés et conseillers d'entreprise. Le **maraîchage diversifié** est cité par **40 %** des conseillers, majoritairement des conseillers d'entreprise, notamment pour des études de faisabilité. L'arboriculture concerne 30 % des conseillers et la viticulture un quart, de façon stable selon les profils.

Des références sont également demandées sur des filières plus spécialisées, telles que la production de semences pour les conseillers spécialisés, ou les PPAM et l'horticulture pour les conseillers d'entreprise. Ces demandes sont principalement orientées vers des choix de diversification, la création de nouveaux ateliers dans le cadre de projets, ou l'amélioration de la plus-value via des filières à plus forte valeur ajoutée sur lesquelles les conseillers sont régulièrement interpellés

L'analyse géographique des réponses montre que pour une filière donnée les départements fortement spécialisés expriment une forte demande de références. Toutefois, une demande élevée apparaît aussi dans des territoires peu producteurs, traduisant des dynamiques de diversification liées notamment à l'adaptation au changement climatique. Ces résultats soulignent l'intérêt de références partagées à l'échelle nationale, en particulier pour des filières émergentes en arboriculture ou maraîchage.



Les usages envisagés



Les références technico-économiques sont principalement utilisées dans le cadre du **conseil individuel**. Elles sont toutefois aussi mobilisées pour le **conseil collectif**, les actions de formation et la réalisation de fiches techniques. Cette diversité d'usages illustre la pluralité des formes de conseil, allant de l'appui technique ciblé à l'aide à la réflexion sur des projets ou à l'animation de groupes.

En fonction des objectifs de l'exploitant et du contexte d'intervention, les méthodes d'élaboration des références, les indicateurs retenus et les échantillons mobilisés varient.

Lorsque le conseil a avant tout une **visée informative**, notamment en l'absence de références propres à l'exploitation, des références « systèmes » sont privilégiées. Celles-ci peuvent provenir de référentiels structurés tels qu'INOSYS ou de descriptions de cas individuels ou optimisés par des conseillers. Les indicateurs mobilisés concernent alors l'échelle du système ou d'une culture de diversification, et portent principalement sur des dimensions sociales ou économiques et financières.

À l'inverse, lorsque des références propres à l'exploitation existent, les conseillers recherchent des **outils de comparaison** afin de positionner les résultats de l'entreprise ou d'une culture par rapport à des moyennes d'exploitations représentatives de la situation (contexte pédoclimatique, mode de conduite, etc.). Selon l'objectif du conseil, la référence mobilisée peut être une moyenne, pour situer les performances, ou un quartile supérieur, pour challenger des exploitations déjà performantes. Dans ces situations, les indicateurs utilisés sont plus précis et plus techniques

Les indicateurs

Les entrées prioritaires concernent le mode de conduite, le type de culture ou l'espèce pour les cultures pérennes. Sur la base des critères proposés dans l'enquête, les répondants ont été invités à définir leurs priorités en matière d'indicateurs, soit de manière transversale, soit par filière.

Globalement	Grandes cultures	Viticulture	Maraîchage diversifié	Arboriculture
Rendement (3,7)	Rendement (3,9)	Coût de production (3,8)	ETP (3,6)	Rendement (3,7)
Marge brute (3,6)	Marge brute (3,8)	Rendement (3,5)	Rendement (3,5)	Coût de production (3,7)
Coût de production (3,4)	Coût de production (3,7)	ETP (3,5)	Calendrier, temps de travail (3,4)	Quantité d'eau (3,4)
Prix de vente moyen (3,3)	Prix de vente moyen (3,5)	Marge brute (3,5)	Coût de production (3,4)	Conduite culturale (3,3)
Charges opérationnelles (3,2)	Charges opérationnelles (3,5)	Conduite culturale (3,5)	Prix de vente moyen (3,3)	ETP (3,3)

■ Indicateurs sociaux

■ Indicateurs technico-économiques, économiques et financiers

■ Indicateurs techniques et environnementaux

Les résultats montrent que **les indicateurs techniques et économiques** sont les plus fréquemment cités, avec une forte prédominance des indicateurs liés au niveau de production et au coût de production. Toutefois, pour les filières de diversification et les cultures pérennes, **les critères et sociaux** apparaissent parmi les 5 priorités les plus citées. Les focus groups ont permis de compléter les propositions issues de l'enquête par l'identification **d'indicateurs additionnels** jugés pertinents par les participants, notamment : les charges de mécanisation, la marge semi-nette, le coût des prestataires ainsi que le coût de la main-d'œuvre.

Les points à retenir !

Un **intérêt important pour l'utilisation** des références dans le conseil en production végétale, quel que soit le profil de poste.

Une utilisation aujourd'hui limitée du fait de **l'absence de structuration** des ressources associée à **une forte exigence de caractérisation** (source et composition de l'échantillon, contexte pédoclimatique, année de référence et méthodologie de production des données).

Des **usages différenciés** se traduisant par un besoin de supports distincts : des fiches synthétiques à vocation informative et des documents plus complets permettant la comparaison avec les résultats de l'exploitation et l'élaboration de plans d'amélioration.

Un intérêt particulier des conseillers d'entreprise pour **les filières émergentes**, afin de répondre aux besoins d'adaptation à l'économie et à l'évolution du climat.

Une demande importante sur les **critères technico-économiques**, mais aussi les indicateurs **sociaux**, particulièrement **sur les cultures pérennes et le maraîchage**.



Pour aller plus loin :



Le replay du webinaire



Le diaporama de présentation



L'ensemble des livrables du projet

Le projet ARTEFACT

4 AXES DE TRAVAIL

en interaction

Définir les besoins des conseillers dans les différents types d'accompagnement

Réactualiser, déployer ou créer les références prioritaires pour répondre aux besoins des conseillers

Référencer et centraliser les références existantes en productions végétales dans l'ensemble des Chambres d'agriculture

Assurer l'appropriation des références auprès de l'ensemble des conseillers du réseau des Chambres d'agriculture

Les actions du projet ARTEFACT seront construites sur des principes d'innovation ouverte caractérisée par :

- La réponse à un besoin terrain ;
- Une approche multi-acteurs et collaborative de construction de la réponse aux besoins ;
- Une appropriation par la mise en pratique.

LES CHIFFRES CLÉS

3 régions impliquées

19 départements concernés

22 structures engagées

+4 filières végétales étudiées

5 grandes actions

24 mois (2025-2026)

CE QUE NOUS PROPOSONS :

Conseillers, animateurs, techniciens, agents de développement :

- Une collecte de vos besoins par une enquête en ligne et des focus groupe ;
- Une collecte des références existantes par une enquête ;
- L'identification et l'accompagnement d'ambassadeurs des références ;
- Une diffusion de la banque de données de références en productions végétales via des vidéos, des webinaires et des ateliers participatifs.

Quels sont les territoires concernés ?

TOUS ! Les partenaires du projet engagent le travail sur leurs départements, mais toutes les Chambres d'agriculture sont invitées à participer au projet.

Tenez -vous informé(e) !



Plus d'informations sur notre page internet :

<https://occitanie.chambres-agriculture.fr/sinformer/rd-et-innovation/les-projets/detail-du-projet/artefact>

Partenaires :



Financier :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

*Julien Gauthier
Président*